



Paysans battant le mil (Haute-Volta).

mise en valeur des musiques traditionnelles

enquête conduite par Recherche, pédagogie et culture



Devant la nécessité — l'urgence même — de la connaissance et de la mise en valeur des musiques traditionnelles telle qu'elle est exprimée par les responsables culturels des pays africains, il a semblé utile et opportun à Rpc de tenter de faire le point sur l'état actuel de l'ethnomusicologie en Afrique. Quel est l'état de ces recherches dans les différents pays, dans quels cadres s'effectuent-elles, et quelles priorités sont mises en avant par les différents organismes chargés de ces travaux ?

Pour cette enquête, nous avons dressé un questionnaire (voir ci-après) (*) et l'avons envoyé à 24 pays d'Afrique sub-sahélienne. Dix-neuf pays, pour la plupart de la zone francophone nous ont répondu. Ces réponses, variées dans leur forme et étendues

dans leur registre, parfois sont très succinctes, mais comportent souvent de riches précisions pouvant soulever des problèmes d'ordre général.

Les recherches en ethnomusicologie correspondent à un besoin croissant d'associer tradition et création, aussi, l'image que nous en présentons ici est-elle à considérer comme celle d'une discipline mouvante (en devenir) comme en témoignent dans les réponses au questionnaire, les références à des projets en cours (Emac, Erpamao mis en œuvre par l'Acct).

(*) Nous publions le tableau de synthèse des réponses reçues, et l'on verra que certains noms de pays sont suivis d'un astérisque. Celui-ci renvoie à une partie ou à une totalité des commentaires de nos interlocuteurs, placés à la suite du tableau.

Sur les 19 pays ayant répondu, neuf ont des instituts d'ethnomusicologie véritables ou des départements de musicologie rattachés à un musée national. Ces instituts ou ces musées procèdent tous à des enregistrements allant souvent de pair avec des collectes systématiques d'instruments de musique. Six pays seulement effectuent des recherches musicologiques ; sept pays exposent les instruments recueillis et/ou offrent au public une documentation sous forme de copies archivées, de photographies, ou d'études écrites. Quant au personnel spécialisé, il est en général très réduit : la moyenne de l'ensemble est à peine d'un spécialiste par pays. Seuls deux de ces instituts enseignent les instruments traditionnels, trois forment des enseignants du primaire ou du secondaire dans ce domaine, et trois pays dispensent un enseignement de danses traditionnelles.

On le voit, le plus facile est de collecter des instruments, d'enregistrer et d'enquêter sur les musiques (c'est aussi le plus urgent). Exploiter les divers matériaux recueillis, les décrire et les analyser demande du temps et un personnel qualifié ; aussi, rares sont les pays qui peuvent présenter des produits finis de recherche musicologique à la disposition du public ou immédiatement exploitables par le système éducatif et les médias. Sur ce dernier point, nous pouvons citer l'exemple de la Section Ethnomusicologie des archives culturelles du Sénégal qui a élaboré un fond d'ouvrages ronéotypés, d'expositions itinérantes, de diapositives commentées et de films cinématographiques sur son patrimoine musical, ainsi qu'une méthode d'enseignement musical destinée aux enfants du cycle primaire et inspirée des valeurs traditionnelles. Autre exemple : la section Musique et traditions orales de l'Institut des musées nationaux du Zaïre qui a réuni une magnifique collection de 2 200 instruments de musique et 500 heures d'enregistrements, tout cela complété de fiches de documentation. Cette importante cellule de musicologie édite aussi des disques, des cassettes et des livres.

Nous pourrions citer d'autres exemples de réussite en recherche ethnomusicologique (Côte-d'Ivoire, Cameroun...) mais ils ne doivent pas masquer l'inégalité qui règne en ce domaine : nombre de pays en effet n'ont ni Institut d'Ethnomusicologie, ni chercheurs, ni archives concernant les musiques traditionnelles. Néanmoins, si l'on veut avoir une image complète de la connaissance et de la valorisation des patrimoines musicaux africains, il serait injuste de s'arrêter aux seules institutions qui se destinent à cette œuvre. En effet, plusieurs pays présentent des actions musicales intéressantes quoique peu structurées. Au Congo par exemple, il n'y a pas d'institut d'ethnomusicologie, mais des travaux de recherche sont effectués par des sociologues et des linguistes de l'Université ; il n'y a pas d'enseignement structuré d'instruments ou de danses tradition-

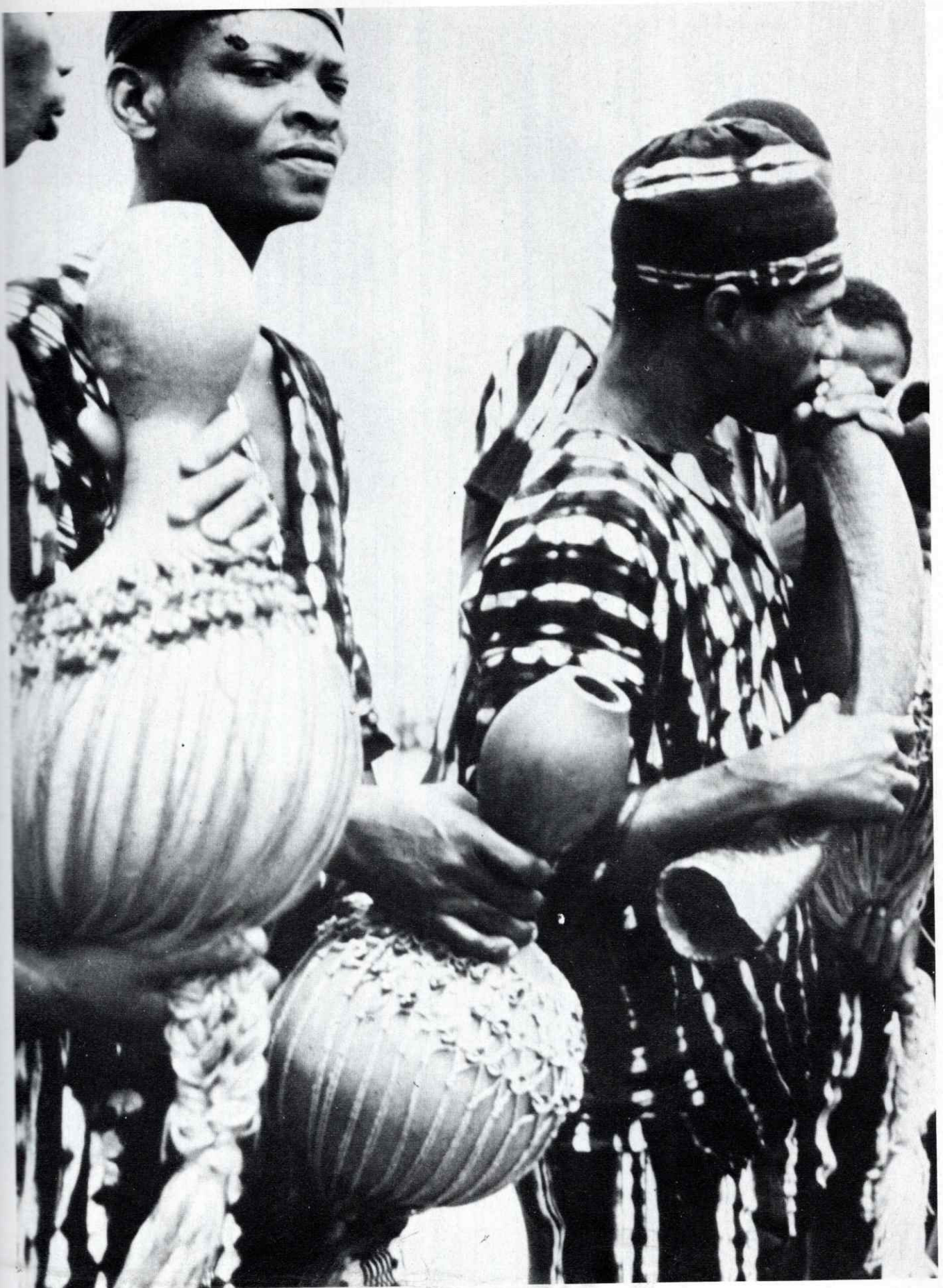
nels, mais une multitude de petits groupes, d'organisations de jeunes de diverses régions du Congo travaillent à partir d'instruments et de musique traditionnelle. Aux Seychelles où il n'y a pas d'Institut d'Ethnomusicologie, la troupe folklorique nationale effectue des recherches auprès des musiciens, conteurs et danseurs traditionnels, et tente de redynamiser cette musique à travers des versions modernes adaptées.

Enfin, il faut considérer que certaines musiques, par leur contenu même, ou par leur réalisation, leur mise en forme sociale, sont réticentes à toute transmission étrangère au système où elles se situent. Par exemple une musique de caste comme celle des griots du Sahel peut difficilement être enseignée à des élèves n'appartenant pas à cette caste. Or entendre ou interpréter une musique, c'est aussi respecter sa propre dynamique historique.

Vie et transmission des traditions musicales selon des formes elles-mêmes traditionnelles, à travers des institutions nationales, des coordinations internationales ou des associations locales, il est probable, si l'on en juge par le dépouillement de cette enquête, que les peuples auront à jouer de tous ces registres pour rester eux-mêmes grâce à la musique et la danse.

Questionnaire

1. Nom et adresse de l'Institut d'Ethnomusicologie africaine :
2. Quelles sont les activités de l'Institut :
 - Collecte.
 - Conservation.
 - Recherche.
3. Les collectes sont-elles exposées ? Existe-t-il une documentation à l'appui des pièces recueillies ?
4. Combien existe-t-il de personnels spécialisés dans l'Institut ?
5. Y a-t-il un enseignement d'instruments traditionnels ? Lesquels ?
6. Les enseignants reçoivent-ils une formation musicale attachée à leur enseignement ?
7. Y a-t-il un enseignement des danses traditionnelles ?



Joueurs de trompe en corne et de hochets-sonnailles — Côte-d'Ivoire.

RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE DE R.P.C.

PAYS	Institut d'ethnomusicologie	Activités de l'institut (collecte, conservation, recherche)	Expositions documentation	Nombre personnel spécialisé	Enseignement instruments traditionnels	Formation des enseignants	Enseignement danses traditionnelles
BÉNIN	Pas d'institut d'ethnomusicologie. Projet de collecte de documents et de formation d'étudiants dans le cadre du projet : Erpamao de l'Acct.						
BURUNDI	Pas d'institut. Centre de civilisation burundaise.	Collecte documents sonores	Pas d'exposition d'instruments. Documentation photographique.	6	Néant	Néant	Néant
CAMEROUN	Cerdotola (1). Service de la conservation. Centre de recherches et d'études anthropologiques.	Collecte, conservation et analyse des documents sonores, recensement du patrimoine culturel au sein du service de la conservation (créé en novembre 1978), et du programme « Recherches ethnomusicologiques du Cameroun ».					
CENTRAFRIQUE	Pas d'institut d'ethnomusicologie. A l'École Nationale des Arts, deux sections : une section musique (solfège, chant, instruments « classiques »), une section danse traditionnelle , qui a donné naissance au « Ballet national Centrafricain ».						
COMORES	Section de musicologie du Centre national de documentation et de recherche scientifique (Cndrs).	Collecte et conservation.	Oui	1	Néant	Néant	Néant
CONGO	Pas d'institut d'ethnomusicologie, mais travaux de recherche effectués par sociologues et linguistes de l'Université. Pas de collecte systématique, mais l'ethnomusicologie est la préoccupation constante du Ministère de la Culture, des Arts et de la Recherche Scientifique (2). Pas d'enseignement structuré d'instruments ou de danses traditionnels, mais beaucoup de groupes privés s'y intéressent. Enseignement musical classique au sein de l'École nationale des Beaux-Arts.						
COTE-D'IVOIRE	Département de musicologie de l'Institut national des arts (3).	Collecte, conservation, recherche.	Oui	5	Oui (xylophone)	Oui, (pratique instrumentale, xylophone, tambours, chant traditionnel).	Néant
GABON	Section ethnomusicologie du Musée national des Arts et des Traditions.	Collecte, conservation, analyse des documents.	Pas d'exposition, mais documentation.	2	Néant	Néant	Non, mais des groupes de danse y répètent.
GUINÉE	Pas d'institut. Section ethnomusicologie au Musée national (4).	Collecte, prospection du terrain, groupe ethnique, description d'instruments, croquis.	Exposition (environ 300 pièces, membranophones, idiophones, instruments à vent). Pas de documentation générale.	3	Néant	Néant	Néant

Pas d'enseignement ethnomusicologique. Le Centre National de la Recherche Scientifique et Technique (Cnrs) dispose d'un centre d'archives sonores. Participation au projet Epamao de l'Acct par l'intermédiaire du Laboratoire universitaire de tradition orale (Luto). Projet de création d'un conservatoire populaire des arts traditionnels (ouverture, cette année, d'un atelier d'art traditionnel avec initiation à la danse et au chant, au sein de l'École supérieure des Lettres et des Sciences humaines de Ouagadougou).

au Musée national (4). description d'instruments, croquis.		Projet de catalogue		Initiation à l'Institut National des Arts.		Initiation sommaire pour instituteurs et professeurs du secondaire.		Néant	
au Musée national (4). description d'instruments, croquis.		Projet de catalogue		Initiation à l'Institut National des Arts.		Initiation sommaire pour instituteurs et professeurs du secondaire.		Néant	
HAUTE VOLTA	Pas d'institut d'ethnomusicologie. Le Centre National de la Recherche Scientifique et Technique (Cnrs) dispose d'un centre d'archives sonores. Participation au projet Erpamao de l'Acad par l'intermédiaire du Laboratoire universitaire de tradition orale (Luto). Projet de création d'un conservatoire populaire des arts traditionnels. Ouverture, cette année, d'un atelier d'art dramatique avec initiation à la danse et au chant, au sein de l'Ecole supérieure des Lettres et des Sciences humaines de Ouagadougou.								
MALI*	Pas d'institut. Direction nationale des Arts et de la Culture. Musée national du Mali.	Collecte, conservation, recherche.	Exposition, documentation.	2	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
ILE MAURICE*	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
MAURITANIE	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
NIGER	Pas d'institut. Cours d'ethnomusicologie donnés au Musée National de Niamey.								
RWANDA	Pas d'institut. A l'Inrs, un chercheur s'occupe de la collecte et du classement des documents de tradition orale.								
SÉNÉGAL*	Section ethnomusicologie des archives culturelles du Sénégal.	Collecte, conservation, recherche.	Exposition et documentation.	1	Néant	Néant.	Mise à disposition matériel d'enseignement.	Néant	Néant
SEYCHELLES	Pas d'institut. La troupe folklorique nationale dirigée par Patrick Victor effectue des recherches de documents, soutenue par le Ministère de l'Éducation et de l'Information (5).								
TCHAD	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
TOGO	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
ZAÏRE*	Section musique et traditions orales de l'Institut des Musées Nationaux du Zaïre.	Collecte, conservation, recherche.	Petite exposition faite de place, mais documentation précise.	5 + chercheurs associés à temps partiel.	Néant	Néant	Non mais accueil de stagiaires	Néant	Néant
L'enseignement des danses et instruments traditionnels est assuré par l'Institut national des arts. Il comporte une section musicale, partagée entre la musique africaine et la musique européenne, un orchestre expérimental. Il patronne le Conseil Zairois de Musique.									

(1) Cameroun : Cf. plus loin, p. 94, article sur le Cameroun et le projet Emac concernant Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Rwanda, Zaïre.

(2) Congo : Département de sociologie et de linguistique de l'Université Marien Ngouabi (Faculté des lettres) et Archives de la radio-télévision congolaise.

(3) Côte-d'Ivoire : Cf. plus loin p. 91, article sur la Côte-d'Ivoire et le projet Erpamao concernant Bénin, Côte-d'Ivoire, Haute-Volta, Mali.

(4) Guinée : Le Musée national de Conakry dépend de l'Institut Central de la Coordination et de la Recherche (Iccrdg), lequel est sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

(5) Seychelles : Cf. Atoll, supplément au bulletin mensuel du Centre culturel français de Victoria N° 2 qui lui est consacré, ainsi qu'à la musique culturelle des Seychelles. Le séga est dansé aux Seychelles.

MALI

Le ministère des Sports, des Arts et de la Culture du Mali ne possède pas encore officiellement d'institut spécifiquement chargé d'ethnomusicologie. Toutefois, sans avoir une section de ce type, le Musée National du Mali effectue, sous la responsabilité de la Direction nationale des arts et de la culture, des travaux de collecte, de conservation, de recherche sur les instruments traditionnels, au même titre que sur l'ensemble des autres éléments de la culture matérielle du Mali.

Les collectes sont en partie exposées et la plupart des objets sont documentés. Depuis un an et demi, le musée s'oriente vers une collecte de données complètes (enregistrements, photographies, éventuellement vidéo). Un agent sera plus particulièrement appelé en 1984, à coordonner le secteur ethnomusicologie : il trouvera un appui technique auprès de chacune des sections qui structurent les travaux muséologiques :

- Documentation (5 personnes).
- Conservation, restauration (4 personnes).
- Audiovisuel (4 personnes).
- Exposition, animation (12 personnes).

Dans cette perspective, une action sera menée auprès des enfants avec la création d'un atelier d'animation correspondant.

L'enseignement de la musique traditionnelle sera dès la rentrée prochaine, intégré aux programmes de l'Institut National des Arts : balafon, cora, flûte, tam-tam feront partie des instruments enseignés. Pour l'instant les élèves de l'Institut National des Arts ne reçoivent qu'une simple initiation en matière de musique traditionnelle, afin de pouvoir être, à leur tour, des initiateurs.

Les élèves des Instituts pédagogiques d'enseignement général (formation d'instituteurs) et des Sections lettres des écoles normales d'enseigne-

ment secondaire (formation des professeurs du 1^{er} cycle du secondaire) reçoivent également une initiation musicale très sommaire faute de personnel compétent.

Il faut rappeler ici que cette musique est jusqu'à présent le monopole d'une caste très fermée (les griots); cela constitue un frein puissant au développement d'un enseignement de cette musique : réticence des griots à initier les élèves n'appartenant pas à leur caste, répugnance des autres à utiliser des instruments « réservés », par crainte d'être assimilés à des hommes de caste.

Il n'y a pas d'enseignement de la danse traditionnelle. Les ballets nationaux ne possèdent pas de classe de danse; ils recrutent uniquement parmi les danseurs confirmés, formés sur le tas.

Une section de recherche musicale a été théoriquement mise en place à l'Institut national des arts, mais elle n'est pas opérationnelle, faute de spécialistes.

Il faut noter enfin que deux agents du ministère des Sports, des Arts et de la Culture, l'un dépendant de l'Institut National des Arts, M. Mamadou Diallo, diplômé du Conservatoire de Musique de Lille, l'autre dépendant du Musée national du Mali, Mme Touré Fatou Sakho, participent au projet « Études et recherches sur le patrimoine musical de l'Afrique de l'Ouest » (Erpamao) auquel participent le Mali, la Côte-d'Ivoire, le Bénin et la Haute-Volta, dont la coordination est assurée par l'Institut national des arts de Côte-d'Ivoire à Abidjan, qui possède une section d'ethnomusicologie réputée (coordination du projet : M. Augier). Le financement est assuré par l'Agecoop qui vient de prendre en charge une publication sur « Les instruments de musique au Mali » dont l'auteur est M. Mamadou Diallo (cf. ci-après p. 91).

ILE MAURICE

le séga

Le séga est une danse originale de quelques îles de l'océan Indien (Maurice, Rodrigues...). Célèbre pour l'érotisme qu'il dégage, le séga semble connaître aujourd'hui une nouvelle vie, comme en témoignent les nombreux spectacles de « ségatiens » dans l'océan Indien et en Europe (1).

Nous le présentons de manière succincte à travers quelques descriptions hétérogènes dans leurs formes, mais parfois emplies de cette vie de nuit (source principale : la presse de l'île Maurice).

« On n'organise pas un séga. Le mieux est de savoir où et quand il y en a un et d'y aller, en apportant quelques boissons au « propriétaire ». Il y en a toujours pour la fête de Pâques, celle de Noël, de l'Assomption, de la Saint-Sylvestre. Ce sont des ségas de réjouissances. Il y en a, à la Toussaint, qu'on consacre plus particulièrement aux morts ; il y en a toutes les fois qu'on veut chasser une guigne ou une maladie. A l'occasion, c'est une messe d'action de grâce ou un service de requiem. Un feu d'herbe, quelques lampes à pétrole fumantes, voilà, à part la lumière du bon Dieu (la lune, les étoiles) tout l'éclairage traditionnel. Une trentaine d'hommes et de femmes de tous âges sont installés ça et là sur les perrons, sur des caisses, des racines ou restent assis par terre...

« Auprès du feu, le tambour s'accorde avec un batteur. Il donne son corps à la flamme. Comme une bête que quelqu'un d'invisible mène à

l'abattoir, une femme s'est approchée d'un pas hésitant du petit groupe. Elle tend son cou de victime au billot, légèrement cambrée, les mains ramenées un peu en arrière et lance un cri sur deux notes... puis se tait...

« Le tambour qui s'est rapproché, lui offre la chaleur résonnante que la paume du batteur tire de la peau tendue, et ce cri qui a repris son élan est devenu une longue phrase plaintive quoique nerveuse, tremblante mais ferme...

« Mais d'autres voix font écho à son angoisse, à sa souffrance, à cette exigente jouissance qui la met en transe... Elle entre en possession de la réalité, fait appel au tambour qu'elle ne craint plus... Il lui répond durement... Elle retrouve toutes les paroles de son offertoire... Elle claque ses mains, donne de la croupe et du ventre, secoue la poitrine et s'enroule autour d'elle-même comme un serpent voluptueux tandis que d'autres paumes, d'autres croupes, d'autres ventres et d'autres poitrines secouent les furets de leur désir...

« De tout côté on entre dans la danse. »

« Les danseurs de séga se meuvent par petits pas latéraux avec un déhanchement suggestif. Ils dansent par couples, l'homme en face de la femme ; parfois il tourne autour d'elle et parfois s'en éloigne pour donner l'impression qu'il l'a perdue. Puis le couple se rapproche de nouveau, se frôle mais ne se touche jamais. Il arrive qu'un danseur passe entre le danseur et sa partenaire. On dit qu'il coupe ! C'est avec lui que la femme dansera jusqu'au moment où le couple est de nouveau coupé par un autre danseur. » (A. Desmarais).

« Le séga est une danse souvent lascive dont l'érotisme nuancé dépend de l'ambiance et des danseurs. Mais les danseurs ne se touchent pas,

(1) Lors du colloque organisé par l'Unesco sur la proposition du comité scientifique international pour la rédaction d'une histoire générale de l'Afrique, qui s'est tenu à Port-Louis, Maurice, du 15 au 19 juillet 1974, cette danse des Mascareignes avait retenu l'attention des participants. Peu étudiée encore, elle ne peut être caractérisée aisément ni comme africaine ni comme asiatique. Le colloque a donc demandé qu'une étude soit faite de ce phénomène culturel important. Ses instruments traditionnels sont connus ; mais pas son répertoire musical ni ses textes. Le séga ne peut pas encore être classé comme une danse populaire de distraction, une danse religieuse, une danse « magique ». Il est également impossible de lui trouver des relations sociales claires. La riche documentation existante permettra l'enquête sur ce point.

et ces frôlements souples et passionnés, au rythme obsédant des tambours, entretient un suspense qui ne faiblit pas. »

Les instruments du séga sont aujourd'hui :

- la **ravane**, tambour sur cadre agrémenté de clochettes ;
- la **maravane** qui est un hochet plat ;
- le **bobre**, arc musical comparable au **berimbau** de la côte brésilienne ;
- le triangle ;
- et parfois, une ou deux guitares.

Les paroles du séga sont des improvisations ; le plus souvent il s'agit de dialogues imprévus entre les participants, et chantés sur des airs très variés. « Les hommes ne chantent pas le séga aussi bien que les femmes. Ils n'ont pas le « tendu » de la gorge, et leurs voix sont plutôt des contrepoids à celle de la soliste. »

« Le tourisme a provoqué la commercialisation du séga et certains spectacles offerts au visiteur, malgré leur rythme endiablé, n'ont rien de commun avec le séga que dansaient les habitants pour se distraire ou se défouler. Mais il n'est pas impossible qu'avec ce retour aux sources qui accompagne la sophistication de notre époque, on le retrouve tel qu'il était un quart de siècle plus tôt, au bord des plages du Morne. »

« Chant et danse, le séga est sacré à cause de sa nature créatrice spontanée ; on ne peut l'organiser pour épater les gens, pour faire du commerce. »

Nous laissons la parole à Max-Pol Fouchet :

« Aussi longtemps qu'il y aura un tambour, qu'une paume le frappera, battra tel un sexe, les harmoniums seront démentis, les grandes orgues giflées.

Cauffe vous tambours, zènes gens.
Tape vous tambours, zènes filles.

Sans doute le séga mauricien de ce soir-là était-il pauvre, j'entends : dépourvu de cette pleine extase rythmique propre aux danses sacrales qu'il réfléchissait de loin, de très loin. Le séga, mal vu de la « bien-pensante » Maurice, ne porte plus les symboles de l'affiliation à l'invisible, c'est une assez mince pantomime, une figure élémentaire mais il garde encore sa charge de sexualité, et quelle charge !

Balote vous lé reins, zènes gens,
Balote vous lé reins, zènes filles,
Fair' comment balancier cimin d'fer. »

(Les peuples nus.)

Quelques références

La très courte bibliographie suivante est assez significative de la rareté des travaux sur le sujet :

ERENNE Jean, NOYAU René. **Le séga**. In : Maurice, dix ans d'indépendance. Port Louis : Éditions de l'Isle de France. P. 375-381.

DECOTTER G. André. **Maurice (Folklore)**. Port Louis : The Mauritius Printing, 1972. P. 147-155.

NORTH-COOMBES Alfred. **The Island of Rodrigues**. Port Louis : The Mauritius Advertising Bureau, 1971. P. 279-283.

Songs and Segas. Mauritius Illustrated. London : W.H. & L. COLLINGRIDGE 1914. P. 120-123.

Une thèse sur l'origine et les différentes manifestations du séga a été publiée par un Réunionnais, M. La Selve.



Dans le « tambour d'eau » des femmes lébou, qui accompagne des chants pour le tatouage des lèvres, laalebasse flottant dans une bassine est frappée avec les mains. Sénégal. Village de Bargny. Cliché G. Rouget (7).

SÉNÉGAL

Il existe une section ethnomusicologie des archives culturelles du Sénégal (1).

Les A.c.s. ont pour activités la collecte, l'exploitation et la conservation des différentes expressions de tradition orale du Sénégal.

Les objets collectés (instruments de musique, objets aratoires, etc.), sont exposés dans une salle à l'attention des visiteurs (chercheurs, artistes, étudiants, etc.). Les pièces exposées comportent dans leur ensemble :

- des documents sonores (bandes contenant les enquêtes relatives à l'objet exposé);
- des documents visuels (films photographiques et cinématographiques, diapositives);
- des documents écrits (dossiers d'enquêtes, catalogues audiovisuels).

L'exploitation de l'ensemble de ces documents a conduit à l'élaboration d'ouvrages ronéotypés, d'expositions itinérantes, de diapositives commentées et de films cinématographiques.

Dans la section « ethnomusicologie », les études suivantes ont été réalisées :

• **Un recueil de 27 chants Lébu, A.c.s. 1972, comprenant :**

- une transcription musicale de 27 chants Lébu, 89 pages;
- une traduction française de 27 chants Lébu, 131 pages;
- les structures globales des 27 chants Lébu, 29 pages (en collaboration avec H. Pepper).

Les trois éléments de cet ouvrage sont extraits d'un dossier technique destiné à l'étude de la musique de tradition orale négro-africaine.

La section « ethnomusicologie » s'occupe essentiellement de la recherche musicale (vocale et instrumentale) et de l'étude des danses et des instruments de musique traditionnels du Sénégal.

• **Un syllabaire de la musique, fascicule n° 1.**

Il s'agit d'une méthode d'enseignement musical destinée aux enfants du cycle primaire.

Inspiré de nos valeurs traditionnelles, l'ouvrage, qui est une méthode d'initiation à l'écriture et à la lecture de la musique, comprend **le livre du maître et le cahier de l'élève.**

Les fascicules n°s 1 et 2 sont destinés au cycle primaire.

Les fascicules n°s 3 et 4, au cycle secondaire, et les fascicules n°s 5 et 6 aux conservatoires de musique d'Afrique noire : ces fascicules constituent une série d'ouvrages allant du « facile » au « difficile » permettant une meilleure approche de la musique et des instruments de musique négro-africains.

• **Réflexions sur la musique traditionnelle négro-africaine, fascicule n° 1, 78 pages, A.c.s. 1975.**

• **Diaporama n° 1 :** (série de diapositives commentées relatives à un dossier technique d'analyse musicale applicable à la musique négro-africaine).

• **Diaporama n° 2 :** (série de diapositives commentées relatives aux instruments de musique traditionnels du Sénégal).

• **Film sur un bala balante :** (il s'agit d'un film sur la fabrication d'un xylophone balante).

• **Cordophones sénégalais, fascicule n° 1, 135 pages, A.c.s. 1981 :** L'ouvrage est relatif à l'étude

(1) 77, avenue André-Peytavin, B.P. 11033. Tél. 22.43.17. Dakar (Sénégal).

des instruments à cordes du Sénégal, et constitue le premier élément d'un ensemble de quatre, dont le thème général est **organologie sénégalaise**.

La section ethnomusicologie des A.c.s. est animée par un chargé de recherche diplômé de musique du conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique du Sénégal, professeur vacataire d'ethnomusicologie audit conservatoire.

Les instruments de musique traditionnels ne sont pas enseignés aux A.c.s., les préoccupations de la section d'ethnomusicologie étant particulièrement axées sur l'étude exhaustive de ces instruments, en vue de leur intégration dans l'enseignement musical en Afrique noire, timidement entreprise par certains conservatoires de musique.

La formation musicale s'avère impérative à partir des fascicules n° 3 et 4 du syllabaire de la musique.

Pour les fascicules n° 1 et 2, cette formation musicale n'est pas impérative, l'enseignement devant être uniquement initié à l'application de la méthode au cours d'un séminaire d'environ quinze jours.

L'enseignement de la danse ne se fait pas aux A.c.s., notre action dans ce domaine se situant au niveau de la collecte, de l'exploitation et de la conservation.

D'une manière générale, il convient de signaler que les A.c.s. n'ont pas pour vocation d'enseigner, mais de mettre à la disposition du système éducatif des produits de recherche à appliquer.

ZAÏRE

Il existe au Zaïre une très importante cellule de musicologie, celle de l'Institut des musées nationaux du Zaïre (1).

Elle est dirigée, depuis de longues années, par Benoît Quersin. Cette cellule se livre à toutes les activités énumérées ci-dessus à l'exception de l'enseignement. L'Acct a financé certaines de ses activités. L'Unesco prend le relais. La cellule édite des disques, des cassettes, des livres. Il existe de très belles collections d'instruments traditionnels.

L'enseignement des danses et instruments traditionnels concerne plutôt l'Institut national des arts (2). L'Ina comporte une section musicale, partagée entre la musique africaine et la musique européenne, un orchestre expérimental. Il patronne, par ailleurs, le Conseil zaïrois de musique.

Le premier symposium international de musique africaine, qui a clos ses travaux le 5 février à Kinshasa, a décidé la constitution d'une équipe de travail de six coordonnateurs chargés de suivre les travaux de recherche sur la musique africaine.

Dans le discours qu'il a prononcé à la séance de clôture, le ministre zaïrois de l'Information, de la Culture et des Arts, M. Kande Dzambulate, a souligné que la mise en place de nouvelles structures permettra de matérialiser le projet de l'Unesco sur l'histoire de la musique africaine et permettra d'organiser la recherche dans ce domaine.

Ce premier symposium a décidé la création de la Société africaine de musicologie (Sam), dont le statut est à l'étude à Lusaka (Zambie), l'édition d'une revue africaine de musique; ainsi que la création d'une licence de musique en Afrique centrale.

Le symposium de musique africaine se tiendra désormais tous les deux ans.

*Extrait de Agecoop-Liaison
n° 69-70, janvier-avril 1983.*

(1) B.P. 4249 Kinshasa 1.
(2) B.P. 8332 Kinshasa 1.



Baga-sola — Tchad.



Le Dipri à Gomon — Côte-d'Ivoire.

« Méfions-nous de l'écriture. Travail de taupe, où nous finissons par réduire la beauté vivante des sons à une opération où, péniblement, deux et deux font quatre... Depuis longtemps la musique connaît ce que les mathématiciens appellent la folie du nombre.

« Surtout, gardons-nous des systèmes qui ne sont que des « attrape-dilettantes ».

« Il y a eu, il y a même encore, malgré les désordres qu'apporte la civilisation, de charmants petits peuples qui apprennent la musique aussi simplement qu'on apprend à respirer. Leur conservatoire c'est le rythme éternel de la mer, le vent dans les feuilles et mille petits bruits qu'ils écoutèrent avec soin, sans jamais regarder

dans d'arbitraires traités. Leurs traditions n'existent que dans de très vieilles chansons, mêlées de danses, où chacun, siècle sur siècle, apporta sa respectueuse contribution. Cependant, la musique javanaise observe un contrepoint auprès duquel celui de Palestrina n'est qu'un jeu d'enfant. Et si l'on écoute, sans parti pris européen, le charme de leur « percussion », on est bien obligé de constater que la nôtre n'est qu'un bruit barbare de cirque forain. »

Claude Debussy*.

* Monsieur Croche et autres écrits, Paris, Gallimard, 1971, p. 223.